

## JEUNES AMBASSADEURS DE LA CULTURE 2021-2022 OUVERTURE DES CANDIDATURES

**Caen la mer, en partenariat avec l'académie de Normandie, lance un appel à candidatures à tous les élèves des lycées de la Communauté urbaine pour la cinquième édition des Jeunes ambassadeurs de la Culture.**

**Faire connaître l'offre culturelle du territoire** et donner envie aux jeunes de fréquenter les nombreux équipements culturels de la Communauté urbaine : telle est la mission des Jeunes ambassadeurs de la Culture. Pour remplir leur mission, les ambassadeurs bénéficient d'un **accès privilégié à la structure culturelle à laquelle ils sont rattachés**. Au programme : découverte des coulisses, invitation à des spectacles ou des vernissages, participation à des temps méconnus du grand public comme l'accrochage d'une exposition ou les ateliers de médiation avec les publics, rencontres avec des artistes et des professionnels de la culture, et possibilité de développer des projets spécifiques.

Tout au long de l'année, les jeunes sont accompagnés par un médiateur dans leur structure culturelle, et par le référent culture de leur lycée. Ils jouent leur rôle d'ambassadeur en relayant de l'information sur les réseaux sociaux, avec le hashtag #jaccaenlamer ; en faisant de l'affichage dans leur lycée ; en travaillant avec Radio Tou'CAEN, partenaire du projet ; par le bouche-à-oreille ou par tout autre moyen de leur choix.

### MODALITÉS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature est disponible au Centre de documentation et d'information de chaque lycée et sur le site Internet de Caen la mer <http://www.caenlamer.fr/jac>. Il comprend l'offre proposée par chaque structure culturelle, le formulaire de candidature, une charte d'engagement et une autorisation parentale.

Les candidatures sont à déposer dans le lycée de rattachement auprès du référent culture, au CDI ou à la vie scolaire.

#### À noter :

Pour favoriser une dynamique forte entre jeunes ambassadeurs, il est **recommandé de candidater en binôme**.

Avant de candidater, les jeunes doivent s'assurer de leur disponibilité (temps de présence sur place estimé à 2 heures minimum par mois) et de leur capacité en terme de transport à se rendre dans les structures culturelles demandées.

Les candidatures sont examinées au regard du **seul critère de la motivation**, qui peut être étayée sous n'importe quelle forme (lettre, vidéo...).

Posez vos éventuelles questions à / [ambassadeursdelaculture@caenlamer.fr](mailto:ambassadeursdelaculture@caenlamer.fr).

Les candidatures sont examinées au regard du **seul critère de la motivation**, qui peut être étayée sous n'importe quelle forme (lettre, vidéo...).

## LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

- Augustin Fresnel
- Camille Claudel
- Victor Lépine
- Charles de Gaulle
- Victor Hugo
- Dumont d'Urville
- Pierre-Simon de Laplace
- Malherbe
- Jean Rostand
- Salvador Allende
- Collège Lycée Expérimental
- François Rabelais
- Jules Verne
- Lycée l'Oasis
- Institut Lemonnier
- Jeanne d'Arc
- Notre-Dame de Fidélité
- Sainte-Marie
- Sainte-Ursule
- Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

## LES STRUCTURES CULTURELLES :

- Artothèque
- Big Band Café
- Bibliothèque de Caen
- Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
- Café des images
- Cargö
- Centre dramatique national – Comédie de Caen
- Conservatoire et Orchestre de Caen
- Éclat(s) de rue
- Ésam
- Époque, salon des livres de Caen
- Frac
- IMEC
- LUX
- Mémorial de Caen
- MJC Tandem
- Musée des Beaux-Arts
- Musée de Normandie
- Musique en Plaine
- Orchestre régional de Normandie
- Le Pavillon
- La Renaissance
- Le Sablier
- Le Sillon
- Théâtre de Caen

Les Jeunes Ambassadeurs de la Culture est un dispositif proposé par la Communauté urbaine Caen la mer et l'Académie de Normandie, pour permettre aux lycéens de s'approprier les établissements culturels du territoire.



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*